

France-Paris: World wide web (www) site operation host services

OJ S 107/2021 04/06/2021

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: APAGL

National registration number: 49780633100078

Postal address: 19/21 quai d'Austerlitz

Town: Paris

NUTS code: FR101 Paris

Postal code: 75013

Country: France

E-mail: jdrunat@apagl.fr

Telephone: +33 187021388

Internet address(es):Main address: <https://www.visale.fr/>Address of the buyer profile: <http://www.marches-publics.info/>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://www.marches-publics.info/>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://www.marches-publics.info/>**I.4. Type of the contracting authority**

Other type: Autre

I.5. Main activity

Housing and community amenities

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Hébergement et infogérance du SI Visale

Reference number: 2021-Apagl-001

II.1.2. Main CPV code

72415000 World wide web (www) site operation host services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Le marché a pour objet la réalisation des prestations relatives à l'hébergement et l'infogérance du système d'information Visale. Le prestataire devra assurer une phase d'initialisation ou de réversibilité entrante en cas de changement de titulaire et une phase de réversibilité sortante éventuelle en fin de mission. Une annexe technique permet d'expliciter les caractéristiques techniques de l'application à héberger. Les prestations sont détaillées dans le CCTP du marché.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes
Tenders may be submitted for one lot only

II.2. Description

II.2.1. Title

Hébergement et infogérance du SI Visale
Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

72415000 World wide web (www) site operation host services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR101 Paris
Main site or place of performance: 19/21 quai d'Austerlitz, 75013 Paris.

II.2.4. Description of the procurement

Le marché a pour objet la réalisation des prestations relatives à l'hébergement et l'infogérance du système d'information Visale. Le prestataire devra assurer une phase d'initialisation ou de réversibilité entrante en cas de changement de titulaire et une phase de réversibilité sortante éventuelle en fin de mission. Une annexe technique permet d'expliciter les caractéristiques techniques de l'application à héberger. Les prestations sont détaillées dans le CCTP du marché. Références au vocabulaire commun des marchés publics: (CPV) 72415000-2 — services d'hébergement pour l'exploitation de sites WWW.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 17
This contract is subject to renewal: yes
Description of renewals:
Une reconduction possible sur une période de douze mois.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13.

Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- formulaire DC2, déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- si l'attributaire est établi dans un état autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les états où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;
- si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
- si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3o du code du travail);
- si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

- bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi;
- déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

- certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat;
- certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés;
- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- en matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise;
- indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché;
- présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé;
- s'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession Reference to the relevant law, regulation or administrative provision:

Opérateurs proposant des services dans le domaine de l'hébergement et de l'infogérance.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 30/06/2021 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 30/06/2021 Local time: 13:00

Place:

Paris.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

VI.3. Additional information

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info> — La durée ferme du marché est de 17 mois à compter de la date de notification au titulaire. Plus tard trois mois avant la fin de la période en cours. Le marché est reconductible une fois par tacite reconduction, pour une période de douze mois. En cas de non-reconduction, l'acheteur notifie au titulaire la décision de non-reconduction au plus tard trois mois avant la fin de la période en cours. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de grande instance de Paris

Postal address: 29-45 avenue de la Porte de Clichy

Town: Paris

Postal code: 75017

Country: France

Telephone: +33 144325151

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Cf. le greffe du tribunal administratif à l'adresse ci-dessus.

VI.5. Date of dispatch of this notice

31/05/2021